

**LA FRANCOPHONIE, C'EST UN VASTE PAYS, SANS FRONTIÈRES.
C'EST CELUI DE LA LANGUE FRANÇAISE.**



C'EST LE PAYS DE L'INTÉRIEUR.



**C'EST LE PAYS INVISIBLE, SPIRITUEL,
MENTAL, MORAL QUI EST EN CHACUN DE VOUS.**

Gilles Vigneault



TRAVAILLER
en *français*

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS
ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ)

VOLUME 41 – HIVER 2018

Le français, notre langue commune ?



À quelques mois de la prochaine élection québécoise, la FTQ en est à dresser la liste des sujets qu'elle souhaite aborder. Selon nous, il demeure toujours d'actualité d'aborder le sujet de la langue française et la prochaine campagne électorale ne fera pas exception à cette règle. C'est pourquoi, le présent bulletin «Travailler en français» devient en quelque sorte le point de départ de cette discussion en abordant également des thèmes comme les divers projets pilotés par le service de la francisation, les activités qui se tiendront dans le cadre de la semaine du français au travail, de même que la question de l'expression de la diversité culturelle, avec comme toile de fond, une entrevue avec mesdames Louise Beaudoin et Lisa Frulla.

L'actualité des derniers mois à propos de la situation linguistique au Québec a de quoi laisser songeur. D'abord, il y a eu rapport du recensement de 2016 sur les langues de travail au Canada qui montre que

l'utilisation prédominante du français au travail au Québec est passée de 82 % à 79,7 % en cinq ans. Aussi, ces mêmes données montrent qu'un glissement certain du français au Québec qui se fait vers un travail de plus en plus bilingue.

Puis, dans un rapport sur la langue française publié par l'OQLF, on y apprend que depuis 30 ans, la proportion de la population travaillant généralement ou exclusivement en français a diminué de 6,1 % pour s'établir en 2016 à 67,3 %. Le constat est aussi frappant sur une période d'analyse plus longue. Malgré une certaine croissance de l'utilisation du français pendant les décennies 1970 et 1980, nous pouvons observer que nous sommes pratiquement revenus au même point qu'au début des années 1970, alors qu'à ce moment, 64 % des gens travaillaient en français contre 67,3 %, 45 ans plus tard.

La francisation des personnes immigrantes

On le sait, le Québec demeure un lieu important d'immigration. Compte tenu de notre contexte culturel particulier, la francisation de ceux-ci est primordiale. Or, l'automne dernier, l'audit de la vérificatrice générale nous apprenait que seulement un tiers des nouveaux arrivants qui ne connaissent pas le français ont suivi un cours. On constate également dans cet audit que la vaste majorité des participantes à ces cours n'ont même pas atteint le seuil d'autonomie langagière qui leur faciliterait l'accès au marché du travail ou pour entreprendre des études postsecondaires. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 9,1 % ont atteint ce seuil à l'oral et seulement 4 à 5 % à l'écrit. N'oublions pas que le grand objectif de la loi 101 est de faire du français la langue commune de tous les Québécois.

L'identité culturelle

Puisque le lien entre langue française et culture québécoise est démontré hors de tout doute, c'est sans surprise que la FTQ s'est impliquée rapidement dans la coalition culture et médias.

Comme vous le savez, cette coalition regroupe des artistes et artisans (acteurs, auteurs, techniciens, journalistes, libraires, musiciens, documentaristes, réalisateurs, etc.), éditeurs, sociétés de gestion de droits, producteurs et bien sûr des organisations syndicales. Le but étant de solidifier les assises de notre écosystème culturel et médiatique. Le manifeste pour la pérennité et le rayonnement de la culture et des médias nationaux à l'ère numérique a été transmis aux autorités concernées et a reçu un bon accueil notamment dans le contexte du débat entourant la perception ou non des taxes de vente par Netflix.

La semaine du français nous permet ainsi de faire le point sur la situation linguistique québécoise et aussi de mieux comprendre la nécessité d'un service comme celui de la francisation de la FTQ. Les prochaines pages vous permettront de lire des témoignages d'anciennes ministres de la Culture au Québec, de prendre connaissance de deux projets majeurs que la FTQ pilotera dans les prochaines années en matière de francisation tout en participant à quelques jeux ludiques à propos de notre belle langue.

Bonne lecture et bonne semaine du français !

*Daniel Boyer
Président de la FTQ*

Imprimé par le service
de l'imprimerie de la FTQ



TRAVAILLER EN FRANÇAIS // Vol. 41 – HIVER 2018

Bulletin de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

565, boul. Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3 • Tél. : 514 383-8000 • Téléc. : 514 383-0502 // Portails : francisation.ftq.qc.ca et languedutravail.org // Responsable : Gilles Grondin // Rédaction : Gilles Grondin // Relecture : Karine Chouinard, Marie-Claude Groulx, Nicole Leblanc // Conception graphique : Tabasko Communications // Illustrations : Upperkut, Karine Chouinard // Photos : Gilles Grondin // Impression : FTQ // Tirage : 10 000 exemplaires // Bibliothèque et Archives nationales du Québec // 1994 ISSN 0803-3942 // Reproduction autorisée et encouragée.

La charte et la francophonie en questions

Q1 Toutes les entreprises ont des obligations en matière de langue du travail, du commerce et des affaires. Elles ont l'obligation de respecter le droit fondamental des travailleurs et travailleuses d'exercer leurs activités en français. À partir de combien d'employés une entreprise doit prévoir des mesures particulières afin d'assurer la généralisation du français ?

- a) 25 employés
- b) 40 employés
- c) 50 employés

La bonne réponse est c). C'est à partir de 50 employés que l'employeur doit généraliser l'utilisation et la connaissance du français à tous les niveaux de son entreprise.

Q2 Un employeur peut exiger la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une langue autre que le français pour l'accès à un emploi ou à un poste :

- a) De commis dans un dépanneur du quartier chinois à Montréal;
- b) De vendeur dans une compagnie dont le principal client est à Moscou en Russie;
- c) De machiniste pour un fabricant de pièces d'avion qui exporte ses produits vers les États-Unis.

La bonne réponse est probablement b), parce qu'il y a de fortes chances que le vendeur doive s'adresser à l'acheteur installé en Russie et que la notion d'exportation des produits manufacturiers au Québec soit à la base même de la rentabilité de l'entreprise.

Il incombe cependant à l'employeur de démontrer que l'accomplissement de cette tâche nécessite la connaissance, ou un niveau de connaissance spécifique, d'une autre langue que le français. Pour cette même raison, il pourrait être nécessaire pour les deux autres emplois de maîtriser une autre langue. Il revient encore là à l'employeur de faire une telle preuve.

Q3 Qui peut se plaindre à propos d'une exigence de bilinguisme trop élevée ?

- a) L'employé lésé par le biais d'un grief ou d'une plainte au Tribunal du travail;
- b) Une personne quelconque qui voit passer une offre d'emploi contenant cette exigence;
- c) Le syndicat présent dans l'entreprise.

Les deux premières réponses sont bonnes. Une telle plainte peut être déposée par le salarié ou le candidat à un emploi au Tribunal administratif du travail ou lors du dépôt d'un grief. Selon une interprétation plutôt restrictive de la loi, un syndicat ne peut déposer un grief sans l'appui du salarié lésé. Bref, ça prendrait la victime présumée afin qu'elle fasse valoir ses droits. La FTQ conteste cette interprétation trop restrictive qui empêche le syndicat d'agir pleinement pour défendre ses membres.

Q4 Combien d'États et de gouvernements sont membres ou observateurs au sein de l'OIF ?

- a) 52 États et gouvernements
- b) 66 États et gouvernements
- c) 84 États et gouvernements

La réponse est c). L'OIF compte 58 États et gouvernements membres et 26 observateurs.

Q5 La francophonie, c'est tout d'abord des femmes et des hommes qui partagent une langue commune, le français. Le dernier rapport provenant de l'Observatoire de la langue française, publié en 2014, estime leur nombre à combien ?

- a) 35 millions de locuteurs répartis sur les cinq continents;
- b) 274 millions de locuteurs répartis sur les cinq continents;
- c) 315 millions de locuteurs répartis sur les cinq continents.

La réponse est b) soit 274 millions de locuteurs.

 N'oubliez pas de visiter les sites Internet ftq.qc.ca/francisation et languedutravail.org pour avoir plus d'information à propos de la francisation. La page [facebook.com/languedutravail.org/](https://www.facebook.com/languedutravail.org/) est elle aussi accessible sur ce réseau social.

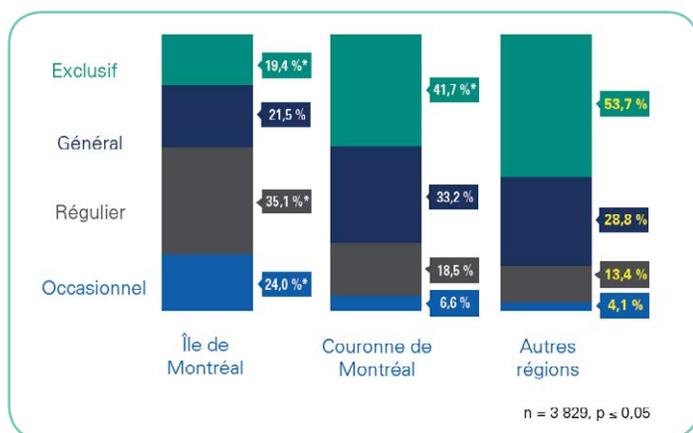
Langue publique au québec en 2016

Rapport de l'OQLF sur la situation du français au travail

L'automne dernier, l'Office québécois de la langue française (OQLF) rendait public son rapport quinquennal sur la situation du français dans le monde du travail. Le constat principal est qu'en 2016, les deux tiers de la population travaillent en français dans plus de 90 % du temps, 21,7 % entre 50 % et 89 % du temps, et 11,1 % moins de 50 % du temps. Mais comme dans toute étude qui se respecte, il faut décortiquer les chiffres pour saisir plus subtilement la réalité.

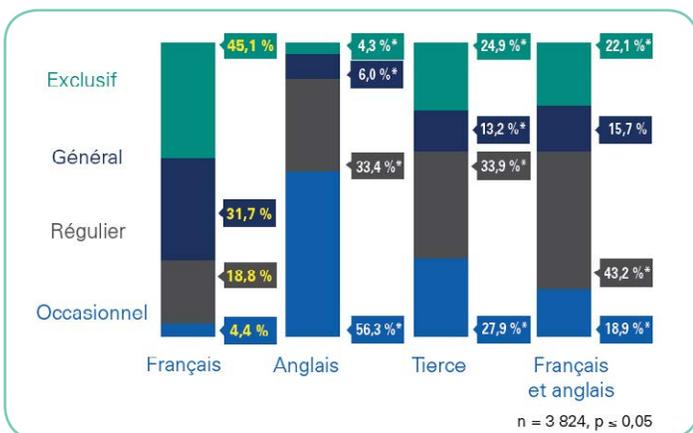
Alors que le pourcentage de temps de travail en français est demeuré similaire entre 1997 et 2016 à l'extérieur du grand Montréal, on constate une diminution du pourcentage de temps de travail en français chez les personnes qui résident dans la couronne de Montréal.

USAGE DU FRANÇAIS AU TRAVAIL SELON LE LIEU DE TRAVAIL



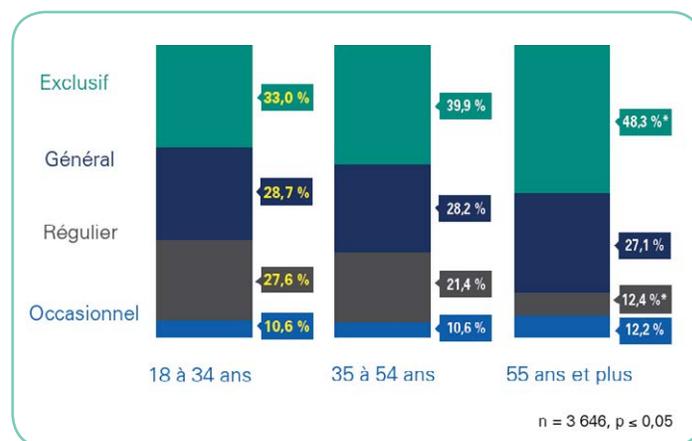
La langue parlée à la maison demeure encore un élément important dans le choix de la langue du travail :

USAGE DU FRANÇAIS AU TRAVAIL SELON LA LANGUE PARLÉE LE PLUS SOUVENT À LA MAISON



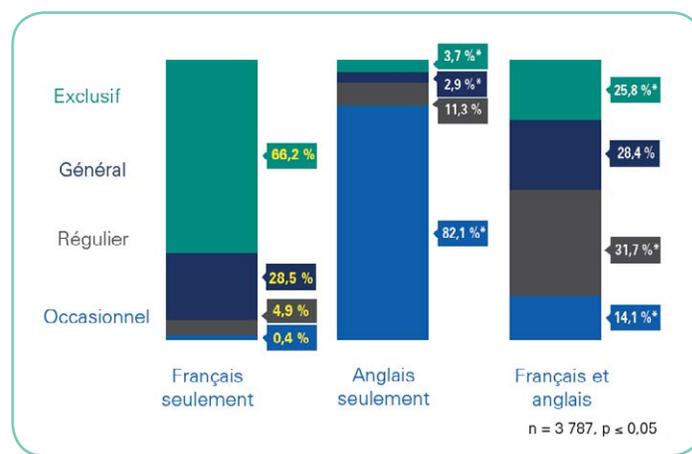
Il demeure aussi pertinent de constater que les jeunes de 18 à 34 ans estiment passer moins de temps à travailler en français que leurs aînés.

USAGE DU FRANÇAIS AU TRAVAIL SELON L'ÂGE



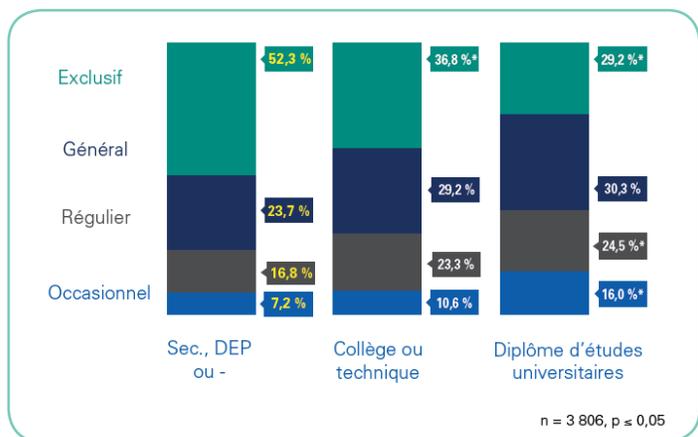
Le graphique ci-dessous illustre quant à lui la proportion de gens qui utilisent le français au travail selon leur compétence à l'oral. Conséquemment, 33,8 % des personnes qui ne maîtrisent que le français à l'oral travaillent 50 % ou plus de leur temps en anglais ou dans une autre langue, alors que seulement 17,9 % de ceux qui s'expriment uniquement en anglais déclarent travailler 50 % ou plus de leur temps en français.

USAGE DU FRANÇAIS AU TRAVAIL SELON LA COMPÉTENCE À L'ORAL



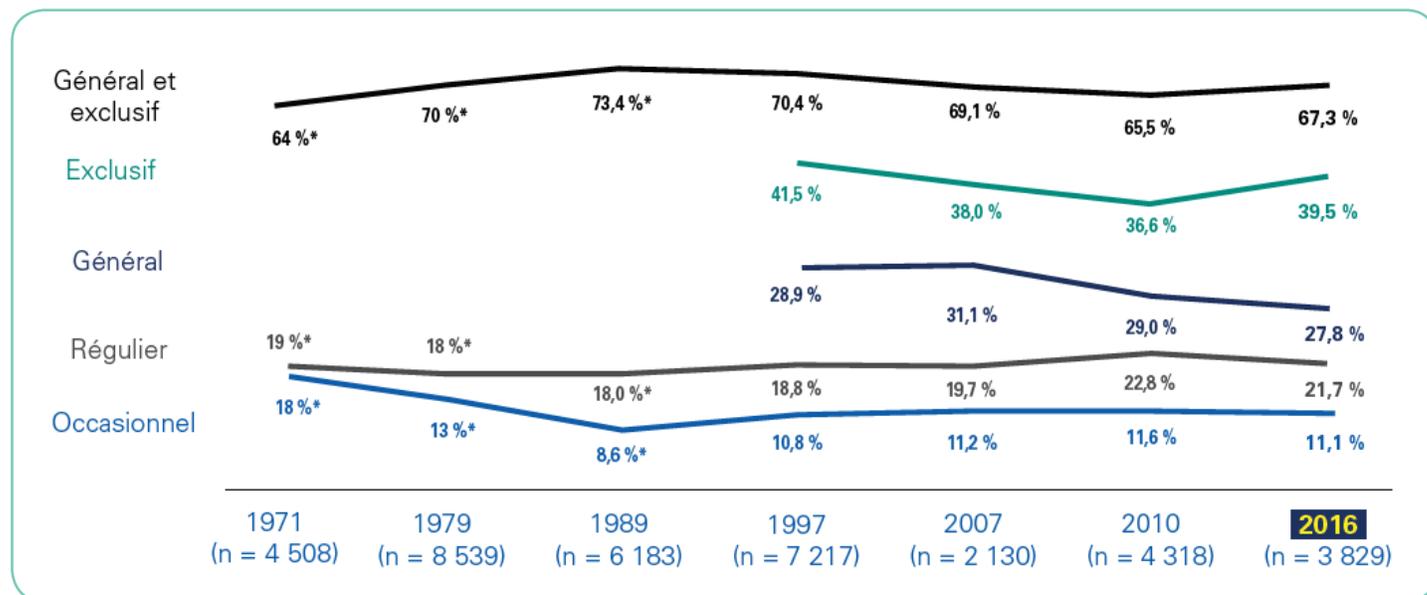
Examinons maintenant quelques données supplémentaires. On constate notamment que plus les personnes sont scolarisées, moins la proportion du temps de travail se déroulant en français est grande. De même, on remarque que les francophones ayant étudié en anglais ainsi que ceux qui ont étudié dans les deux langues utilisent moins ou exclusivement le français au travail. Si on examine les résultats en fonction du type de poste, on constate que les gestionnaires travaillent eux aussi moins souvent en français que les autres travailleurs.

USAGE DU FRANÇAIS AU TRAVAIL SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ

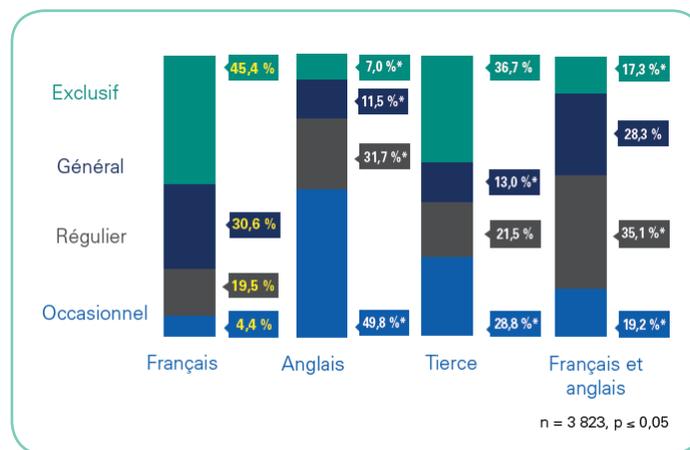


En terminant, notons que la proportion de la population travaillant généralement ou exclusivement en français est restée relativement stable depuis 1971. Elle est passée de 64 % à 67,3 % en 2016. Elle avait atteint un pic en 1989 à 73,4 % avant d'entreprendre une descente depuis ce temps.

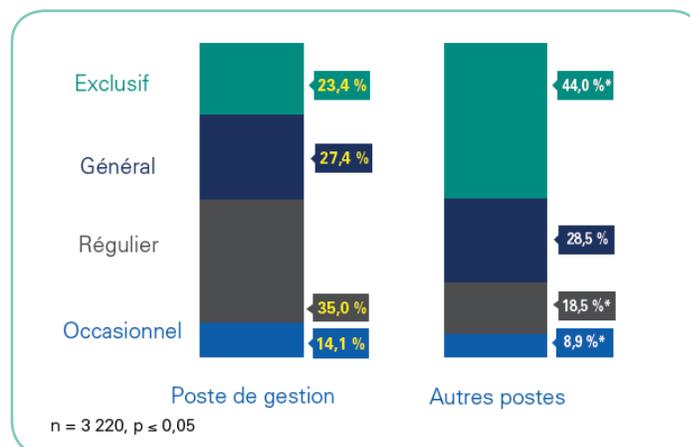
ÉVOLUTION DE L'USAGE DU FRANÇAIS AU TRAVAIL AU QUÉBEC, 1971-2016



USAGE DU FRANÇAIS AU TRAVAIL SELON LA LANGUE DES ÉTUDES



USAGE DU FRANÇAIS AU TRAVAIL SELON LE TYPE DE POSTE



Entretien avec Louise Beaudoin et Liza Frulla

Louise Beaudoin a été responsable de plusieurs ministères entre 1994 et 2003 pour le gouvernement du Québec, elle a notamment accepté les postes de ministre de la Culture et des Communications, et ministre des Relations internationales. Très active dans les dossiers culturels, elle a travaillé à la préparation de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, ratifiée par l'UNESCO en 2005.

Liza Frulla a occupé des fonctions de ministre au sein du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral. À titre de ministre du Patrimoine canadien, elle a travaillé à la négociation et à la ratification par l'UNESCO de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Elle occupe présentement la fonction de directrice générale de l'ITHQ et préside également la destinée de l'organisation Culture Montréal.

Au mois de janvier dernier, Travailler en français a rencontré Louise Beaudoin et Liza Frulla, toutes deux anciennes ministres du Gouvernement du Québec. Une rencontre sous le signe de l'amitié entre deux femmes d'influence qui ont façonné le visage culturel et français du Québec au cours des dernières décennies.

TF :

D'abord, merci de consacrer du temps à cet entretien pour le bulletin Travailler en français de la FTQ. Une grande et belle question et possiblement la seule s'impose pour démarrer la conversation : À l'ère du développement fulgurant de la culture via Internet et les réseaux sociaux qui diffusent énormément de matériel en anglais, pourquoi encore créer en français au Québec en 2018 ?

« Parce que l'utilisation d'une autre langue que l'anglais et la capacité de créer artistiquement dans sa propre langue sont les fondements mêmes de l'entente de l'UNESCO sur la diversité des expressions



culturelle. », de répondre spontanément Liza Frulla. Selon cette dernière : **« Tous les pays sont en danger, à l'exception de l'Inde et de la Chine, deux pays qui peuvent aisément s'autosuffire ».**

Concrètement, on pourrait dès lors se demander **« Pourquoi devrait-on créer en polonais ou dans une autre langue ? À partir du moment où on déciderait que c'est en anglais, pourquoi ne pas devenir tous des Américains »**, d'ajouter Mme Frulla. D'ailleurs, l'article premier de cette entente affiche sans ambages sa couleur : **« La diversité culturelle est une caractéristique essentielle de l'humanité . »**

Pour Louise Beaudoin : **« Le Québec ainsi que les pays d'Europe ont raté quelque chose lors du démarrage des diverses plates-formes sur Internet. Par rapport à la diffusion de la culture via Internet, on aurait dû créer nos propres plates formes plus rapidement, comme l'a fait la Chine par exemple. Il nous reste le contenu, il ne nous faut pas manquer le coup cette fois. Il faut prendre tous les moyens pour garder notre propre culture dans cet environnement mondialisé. »**

Le défi actuel, selon cette dernière, **« est de dompter la bête qu'est Internet et ce qu'elle est en train de devenir »**. Plusieurs pays commencent d'ailleurs à être conscients et sensibles par rapport à cette question.

Les anciennes ministres s'entendent aussi sur le fait que les gouvernements doivent agir. La réglementation, l'impôt et la taxation sont les prémices à une telle action. À ce propos, les pays d'Europe peuvent nous servir d'exemples, de même que l'imposition de la **« découvrabilité »** et de la visibilité des contenus . **« Bref, par justice et égalité, pour toutes les autres plates-formes, il faut d'abord taxer et imposer les compagnies étrangères »** d'ajouter Liza Frulla.

« L'exception culturelle ne doit pas rester lettre morte. Les gouvernements doivent utiliser cette entente pour arriver à leurs fins », de mentionner Louise Beaudoin. Par exemple, la France a réussi à forcer Netflix à mettre des productions françaises en vitrine.

TF :

Que faire maintenant ?

«Le défi pour tous les pays est de trouver les façons de contrôler le tuyau. La Chine n'est pas nécessairement un modèle, mais elle y est arrivée», constate Liza Frulla. «L'application de quotas n'est possiblement pas la solution, mais ça reste une piste à explorer. C'est ce qui a fait le succès de notre culture musicale, par exemple, pendant des années.»

Pour Louise Beaudoin, la France doit jouer un grand rôle. Elle doit avoir «une vision d'une Francophonie mondiale». Par exemple, les pays de la Francophonie pourraient revoir concrètement l'application de leurs quotas. «On pourrait trouver des moyens pour que la France inclut des réalisations québécoises ou même africaines dans l'application de ses divers quotas. Idem pour la gestion des quotas francophones ici au Québec. Même l'Afrique pourrait être dans cet élargissement».

En effet, «le Québec ne peut être seul. Il faut avoir une vision axée sur la Francophonie mondiale», d'ajouter Liza Frulla.

Les deux anciennes ministres s'entendent également sur la nécessité que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ait un rôle de leader dans ce domaine. Un rôle concret et utile. «L'OIF a d'ailleurs joué ce rôle plus politique menant à la signature de l'entente de l'UNESCO. On s'est servi de la francophonie pour arriver à nos fins et la connivence du trio France-Québec-Canada a permis une telle réalisation» d'ajouter celles-ci.

Pour Louise Beaudoin: «Au lieu de faire 10 000 affaires, surtout là où elle n'a pas d'influence, la Francophonie pourrait jouer un rôle clé en matière de culture. La Francophonie, en ce moment, c'est comme un mille-feuille. Une année on parle de droits de la personne, l'autre année d'environnement, etc. On ajoute ainsi une couche puis une autre sans

qu'il n'y ait de véritables suivis, voire même de la cohérence». Une continuité dans l'action s'impose donc, selon Louise Beaudoin, si l'on souhaite du succès. «Il faut mettre «le focus» sur le moteur du réacteur, à savoir la diversité linguistique et culturelle. Cette diversité existe conformément à l'idée que les langues et les cultures diverses trouvent leurs places dans ce monde et qu'elles ne disparaissent pas.»

«Au début des années 2000, la Francophonie a décidé de jouer un rôle plus politique» d'ajouter Liza Frulla. «Construire un tuyau pour la Francophonie sur Internet est politique. Sans une telle action, le risque est grand de voir ta propre culture disparaître. Il y a nécessité d'un leadership fort afin d'être actif dans ces divers réseaux».

L'argent demeure aussi le nerf de la guerre. Un fonds dédié à cette question semble essentiel pour Louise Beaudoin: «Il nous faut un fonds dédié à la réalisation de coproductions et il faut aussi un fédérateur qui serait appelé à gérer ce fonds. Ainsi, on pourrait permettre la production de contenu en français pour rivaliser avec les grosses productions en anglais. Il nous faut devenir un acteur crédible dans ce débat», de conclure Louise Beaudoin. Pour cette dernière, «il faut parler davantage de culture aux pays francophones. Le contenu culturel touche tout le monde».

D'ailleurs, ajoute Liza Frulla, «Les États-Unis l'ont vite compris avec leurs produits culturels qu'ils ont exportés depuis des années et des années. Que ce soit Disney, les autres grands producteurs, les distributeurs de films, les productions musicales d'envergure, les séries télé, etc. Les Américains véhiculent leurs valeurs, pourquoi pas nous ?» affirme Liza Frulla.

Pour elle, il serait pertinent d'optimiser la présence de TV5 sur Internet. Cette chaîne internationale de langue française devrait prendre davantage de place sur l'échiquier mondial. «Il faut qu'il y ait une continuité

dans l'action de la Francophonie. Avec TV5 on pourrait faire une sorte de Tou.tv, ou même développer une «Fabrique culturelle» mondiale comme Télé-Québec l'a créée ici. Il faut un véritable «spin off» de TV5. Un tuyau, il en existe un. Pourquoi ne pas s'en servir ?»

Pour Louise Beaudoin, il faut une application concrète du traité de l'UNESCO, ce qui pourrait engendrer un excellent chantier de réflexion pour la Francophonie. «La Francophonie doit combler son retard. Si on ne commence pas là, on ne commencera jamais», d'ajouter l'ancienne ministre.

Il faut recréer le débat d'idées à l'intérieur des organisations de la Francophonie afin de susciter de nouveaux projets, conviennent les deux anciennes ministres. Comment? «En faisant du véritable multilatéral entre les États et non pas du franco-français, du québéco-québécois ou du canado-canadien» d'ajouter Louise Beaudoin. «Sinon, la Francophonie va dépérir». Il importe d'ailleurs de noter que des blocs russophones et turcophones sont en train de se créer, rejoignant ainsi les blocs asiatique et indien qui existent déjà.

«Tous se posent cependant les mêmes questions que la Francophonie sur ces enjeux de mondialisation de la culture», d'affirmer Liza Frulla.

«À ce multilatéralisme mondial doit correspondre un multilinguisme mondial. La Francophonie doit se réveiller en se donnant une réelle volonté politique et des moyens financiers adéquats», concluent les deux anciennes ministres.

La francisation des immigrants

L'importance pour tous de parler en français !

Le 18 janvier dernier se tenait aux locaux de l'UES-800 la première rencontre de travail pour la réalisation d'un film portant sur la francisation de personnes immigrantes. L'idée est de présenter des portraits de personnes immigrantes qui ont réussi cette importante étape qu'est l'apprentissage de la langue française.

Ce projet permettra de soutenir les syndicats locaux dans leur rôle d'intégration et de promotion des cours de français et d'alphabetisation ainsi que de mettre en place un réseau d'ambassadeurs composé de représentantes et de représentants syndicaux d'origines diverses. Ceux-ci travailleront pour aider leurs consœurs et leurs confrères de travail dans l'apprentissage du français.

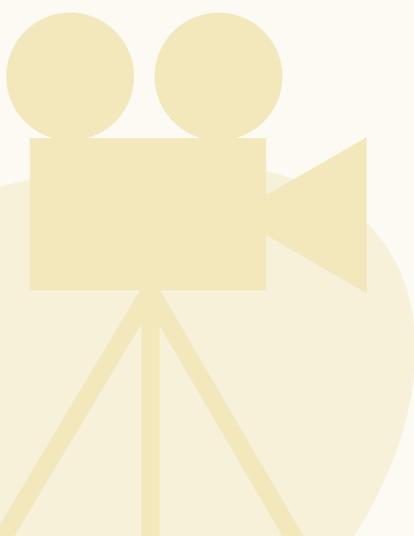
Le producteur Patrick Francke-Sirois et le réalisateur Alexis Chartrand de la firme Casadel en discussion avec la représentante syndicale Cytia Gagné (UES-800) et Judith Giguère, responsable de la formation pour la firme FBDM.



Quelques participants et participantes à la formation en francisation de l'UES-800.



Notez ce que ce film devrait être présenté au début de l'année 2020.



La francisation des entreprises

Mettons le français au travail !

C'est maintenant officiel, la FTQ a aussi obtenu une subvention de l'OQLF afin de mettre en place une stratégie de promotion du français dans les petites et moyennes entreprises (PME).

En effet, nous savons que les entreprises de moins de 50 employés sont exclues des dispositions de la Charte de la langue française en matière de travail. Ainsi, malgré la mise en place de la Charte en 1977, nous croyons, à la FTQ, que la situation du français dans ces milieux ne s'est pas vraiment améliorée.

Pour la première année de ce projet, le service de la francisation a de grandes ambitions. D'abord, nous souhaitons réaliser un sondage auprès d'un maximum d'officiers syndicaux présents dans

les PME. Une fois que la firme Léger marketing aura analysé les résultats, nous procéderons à des rencontres avec des groupes ciblés pour discuter de cette réalité.

Dès lors, le comité de promotion du français de la FTQ, les diverses tables sectorielles et la direction de la FTQ pourront débiter leurs réflexions quant à la mise en place d'une stratégie cohérente d'actions dans ces entreprises. L'enjeu du français au travail peut être important à plusieurs égards. Que ce soit dans l'organisation du travail, dans l'application de mesures de santé et sécurité au travail ou même pour recevoir diverses formations en vue d'obtenir un avancement dans l'entreprise ou dans le secteur concerné.

Coalition pour la culture et les médias

La Coalition pour la culture et les médias à laquelle la FTQ adhère a été plutôt active dans les derniers mois. Les trois mots clés **continuité**, **équité** et **soutien** ont été mis en évidence par différentes actions.

Continuité, puisque dans la mission de la Coalition nous souhaitons que nos gouvernements poursuivent leurs actions d'intervention afin de permettre la survie de notre culture, de nos médias ainsi que de la vitalité de la langue française. Il importe d'intervenir afin que l'on ne cède pas à la tentation, qui se veut très forte, de déréglementer cette industrie. Notre identité nationale et notre souveraineté culturelle en dépendent.

En matière d'**équité**, nous jugeons indécente la décision du gouvernement fédéral de ne pas appliquer la taxe de vente auprès des géants du Web comme Netflix, Amazon ou Google. Comment peut-on concrètement expliquer que Tou.tv ou Illico perçoivent des taxes, mais pas ces entreprises internationales? D'autres pays le font, alors pourquoi pas nous ?

Finalement, l'idée du **soutien** est importante. Il nous faut maintenir un écosystème de la culture et des communications fort dans ce nouveau contexte de concurrence mondiale. La Coalition a notamment travaillé à peaufiner ses arguments en faveur d'une révision juste de la Loi sur le droit d'auteur, alors que débutent les travaux de la Chambre des communes sur cette question.

Sans contredit, la culture québécoise et son expression dans la langue de Molière demeurent des incontournables dans cette lutte pour l'expression de la diversité culturelle. Nos syndicats veillent au grain.



NETFLIX



Prochaines activités du service de la francisation

SEMAINE DU FRANÇAIS AU TRAVAIL

Le 20 mars a été désigné la Journée internationale de la Francophonie. Pourquoi cette journée? Parce que le 20 mars 1970 était créé à Niamey, au Niger, l'Agence de coopération culturelle et technique, la future Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

La FTQ a ainsi décidé il y a quelques années de souligner cette journée en organisant diverses activités dans les jours qui précèdent et qui suivent le 20 mars. Le site www.francisation.ftq.qc.ca vous permet de télécharger du matériel promotionnel, notamment des jeux linguistiques.

FORMATION SUR LA FRANCISATION DES ENTREPRISES (28 mars 2018)

La FTQ tiendra une journée de formation sur le rôle et les fonctions des travailleurs et travailleuses dans les comités de francisation. L'engagement envers la francisation de nos milieux de travail demeure une nécessité de tous les instants. Le travail des membres syndicaux des comités de francisation doit donc être enraciné dans nos réalités syndicales et s'accompagner d'animation et de mobilisation.

Cette formation permet d'informer les personnes présentes au sujet des fonctions d'un membre syndical à ce comité de francisation qui sont en quatre mots : information – représentation – surveillance – sensibilisation.

Si vous désirez participer à cette journée, vous pouvez contacter votre syndicat ou le service de la francisation de la FTQ à l'adresse suivante : francisation@ftq.qc.ca.

VENTE DE LIVRES AU PROFIT DE L'ASULF

Le Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches organise une vente de livres au profit de l'Association pour l'usage et le soutien de la langue française (ASULF), les 27 et 28 mars 2018, au 5000, boulevard des Gradins à Québec (édifice Fonds-FTQ).

Les sections locales affiliées à la FTQ sont invitées à solliciter leurs membres pour qu'ils fassent don de livres usagés, DVD, cassettes et jouets. Le 5000, boulevard des Gradins est le lieu principal de cueillette. D'autres précisions vous parviendront bientôt par le biais de votre conseil régional Québec et Chaudière-Appalaches.

L'ASULF a pour but de contribuer à l'amélioration, à l'enrichissement et à la promotion de la langue française au Québec et au Canada français.

Pour infos : **418 622-4941** – Courriel : crqca@videotron.ca

RENCONTRE JUMELÉE DES TABLES SECTORIELLES (1^{er} juin 2018)

Les membres des tables sectorielles de l'aéronautique – aérospatiale, des télécommunications et de l'automobile se réuniront le 1^{er} juin prochain afin d'échanger sur diverses pratiques. Nous en profiterons aussi pour préparer les travaux de la rencontre annuelle des comités de francisation.

RENCONTRE ANNUELLE DES COMITÉS DE FRANCISATION (7 septembre 2018)

La direction de la FTQ a décidé de reporter à la fin de l'été la rencontre annuelle des comités de francisation. La raison, toute simple, est de tenir cette activité dans le contexte de la campagne électorale. Nous voulons en effet, que l'enjeu de la francisation des milieux de travail devienne aussi un enjeu de la campagne électorale. Ainsi, des actions gouvernementales fortes en matière de francisation redeviennent prioritaires.

Outre un débat entre les différents partis politiques sur ces questions, la rencontre annuelle sera aussi l'occasion de discuter des projets en cours du service de francisation.

POUR CONNAÎTRE TOUTES
LES ACTIVITÉS DU SERVICE
DE LA FRANCISATION :
FRANCISATION.FTQ.QC.CA



Jeu 1

Connaissez-vous vos figures de style ?

QUIZ - « Litote », « périphrase », « métonymie »... Pas un jour ne passe sans que vous fassiez, comme Monsieur Jourdain, de la prose. Mais savez-vous quelles figures de style vous utilisez? *Le Figaro* Solutions à la page 12

- 1** Si vous lisez : « C'est un roc ! ... c'est un pic !... c'est un cap ! Que dis-je, c'est un cap ?... C'est une péninsule ! » vous avez devant vous une :
 - a. Une épanorthose
 - b. Une auxèse
 - c. Une hyperbole
- 2** Identifiez la périphrase :
 - a. Mange ton assiette
 - b. Capitale des gaules
 - c. Va, je ne te hais point !
- 3** Quel est le lipogramme le plus célèbre de la littérature française ?
 - a. La Disparition de Georges Perec
 - b. Les Illuminations de Rimbaud
 - c. Le Rouge et le Noir de Stendhal
- 4** Quelle est la figure de style de cette phrase : « Il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger » ?
 - a. Un chiasme
 - b. Une homéotéleute
 - c. Une anaphore
- 5** Comment s'appelle une phrase dans laquelle on utilise toutes les lettres de l'alphabet ?
 - a. Une alphabète
 - b. Un pangramme
 - c. Une catachrèse
- 6** Lancer la formule « Boire un verre », c'est faire :
 - a. Une anaphore
 - b. Une métaphore
 - c. Une métonymie
- 7** Identifiez l'antonomase :
 - a. Il y a beaucoup de cols blancs dans la finance
 - b. C'est un Don Juan !
 - c. Bravo, tu as tout cassé ! Tu n'as pas honte ?
- 8** Que font Dupond et Dupont lorsque ces derniers disent : « Ce Tintin est un petit gremlin ! Je dirais même plus, c'est un petit gremlin ! » ?
 - a. Une antiphrase
 - b. Une tautologie
 - c. Un pléonasme
- 9** Qu'est-ce que l'allographe ?
 - a. Écrire par exemple « Tu é cinpa »
 - b. Écrire par exemple « JV » pour « j'y vais »
 - c. Écrire par exemple « Je T'almE »
- 10** Dire : « Avant de mourir, il était encore vivant », c'est faire :
 - a. Une accumulation
 - b. Une contrepétition
 - c. Une lapalissade



Jeu 2

Pratiquez-vous l'écriture inclusive ?

QUIZ - Musicien-ne-s, conseiller.ère, intellectuel.le : cette manière d'écrire, défendue par les féministes, gagne du terrain. Savez-vous l'utiliser ? *Le Figaro* Solutions à la page 12

- 1** Comment écrit-on, en écriture inclusive :
 - a. Les filles et les garçons sont allé.e.s à la plage.
 - b. Les filles et les garçons sont allés à la plage.
 - c. Les filles et les garçons sont allées à la plage.
- 2** Comment écrit-on, en écriture inclusive :
 - a. Les femmes et les hommes sont belles.
 - b. Les hommes et les femmes sont beaux.
 - c. Les hommes et les femmes sont belles.
- 3** Comment écrit-on, en écriture inclusive :
 - a. Nos fonctionnaires territoria.les.ux travaillent bien.
 - b. Nos fonctionnaires territoriaux.ales travaillent bien.
 - c. Nos fonctionnaires territoriales travaillent bien.
 - d. Nos fonctionnaires territoria.ux.les travaillent bien.
 - e. Nos fonctionnaires territoriaux travaillent bien.
- 4** Comment écrit-on, en écriture inclusive :
 - a. Dans ce film, tous les acteurs étaient formidables.
 - b. Dans ce film, tous les acteurs et actrices étaient formidables.
 - c. Dans ce film, tous les acteur.rice.s étaient formidables.



Solutions

JEU 1

Connaissez-vous vos figures de style ?

- 1) b) Une auxèse. Son contraire est la tapinose, soit une accumulation d'hyperboles.
- 2) b) Capitale des gaules. La périphrase tourne autour du nom de la chose qu'elle veut désigner en employant plusieurs termes. Ici, il s'agit de Lyon.
- 3) a) La Disparition de Georges Perec. Cette figure de style consiste à produire un texte en se passant volontairement d'une ou de plusieurs lettres.
- 4) a) Un chiasme. Il s'agit d'une succession de constructions composées d'éléments généralement de même nature ou de même fonction, dont l'ordre est inversé d'une construction à l'autre.
- 5) b) Un pangramme. En voici un exemple : « Portez ce vieux whisky au juge blond qui fume. »
- 6) c) Une métonymie.
- 7) b) C'est un Don Juan !
- 8) b) Une tautologie. Cela signifie qu'ils redisent la même chose avec les mêmes mots.
- 9) b) Ecrire par exemple « JV » pour « j'y vais ». Ou L.H.O.O.Q. comme Marcel Duchamp.
- 10) c) Une lapalissade. C'est-à-dire « exprimer une évidence ».

JEU 2

Pratiquez-vous l'écriture inclusive ?

- 1) b) Les filles et les garçons sont allés à la plage.
- 2) c) Les hommes et les femmes sont belles
- 3) b) Nos fonctionnaires territoriaux.ales travaillent bien.
- 4) c) Dans ce film, tous les acteur.rice.s étaient formidables.



TRAVAILLER
en français

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS
ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ)

L'ABONNEMENT EST GRATUIT

Faites-en la demande en communiquant avec
le service de la francisation : francisation@ftq.qc.ca
ou en remplissant le formulaire en ligne sur le site
de la francisation: francisation.qc.ca/abonnement